

PROPORTIONNALITÉ

Définitions :

Deux grandeurs sont **proportionnelles** si l'on peut passer de l'une à l'autre en multipliant par un même nombre non nul. Ce nombre s'appelle **coefficient de proportionnalité**.

1. Reconnaître une situation de proportionnalité

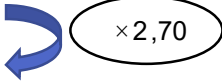
a) Avec un tableau

Définitions : Dans un tableau représentant **deux grandeurs**, si les valeurs de la première grandeur sont proportionnelles aux valeurs de la seconde, ce tableau est appelé **tableau de proportionnalité**. Il s'agit dans ce cas d'une **situation de proportionnalité**.

Propriété : Si deux grandeurs sont proportionnelles, on peut les représenter dans un tableau de proportionnalité, dans lequel les lignes (ou les colonnes) sont proportionnelles entre elles.

Méthode : Pour déterminer si deux grandeurs représentées dans un tableau sont proportionnelles, on peut calculer les quotients des valeurs correspondantes de ces grandeurs.

Masse de cerises (en kg)	0,5	1	2	5
Prix (en euros)	1,35	2,70	5,40	13,50



$$\frac{1,35}{0,5} = \frac{2,70}{1} = \frac{5,40}{2} = \frac{13,50}{5} = 2,7 \quad \text{Le tableau est donc un tableau de proportionnalité.}$$

La masse de cerises est proportionnelle au prix et **2,70** est le coefficient de proportionnalité, c'est-à-dire le prix de 1kg de cerise.